

Séance du 12 mai 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 23

Date de la convocation : 06/05/2026
Date d'affichage : 06/05/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le douze mai, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre JEANNE, maire.

Présents Madame CARNET Mathilde, Monsieur CHAGNY David, Monsieur COGE Quentin, Madame ESNAULT Amélie, Monsieur FAUVEL Thibault, Monsieur GAUGAIN Nicolas, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LARCHER Solène, Monsieur LE TOURNEUR Julien, Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur LECERF Etienne, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame LEPORTIER Charlotte, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Madame PIGEON Charlotte, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Madame SCELLES Aurore, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc donne pouvoir à Madame Marie-Pierre JEANNE, Madame DURAND Bérandère donne pouvoir à Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur MARIE François donne pouvoir à Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle,
Secrétaire : M. Christophe SCHACHER

Objet : devis porte école Airan

Délibération 46/2026

Considérant la nécessité de changer la porte donnant accès à la salle de motricité de l'école d'Airan.
Vu le devis de l'entreprise E.I Lmenuiserie 14370MOULT-CHICHEBOVILLE d'un montant de 6 528.97€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise la maire à signer le devis.

Pour copie conforme, le 18 mai 2026

La Maire

M-P. JEANNE



Le secrétaire

Christophe SCHACHER